



Dépôt d'une requête en accréditation syndicale

## **Les travailleuses et les travailleurs de Sodexo Québec Limitée à Fermont adhèrent à la CSN**

**Sept-Îles, le 15 juillet 2011** - Un nouveau groupe d'employé-es de la région vient de se donner un syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). En effet, les 51 salarié-es de Sodexo Québec Limitée ont décidé de faire partie d'un syndicat CSN. Le 2 juin dernier, le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Sodexo Québec Limitée – CSN a déposé une requête en accréditation syndicale auprès de la Commission des relations du travail du Québec (CRT) et a été accrédité le 8 juillet.

Il s'agit d'un premier syndicat pour ce groupe de travailleuses et de travailleurs. En plus de la CSN, le syndicat sera aussi affilié à la Fédération du Commerce (CSN) et au Conseil central Côte-Nord (CSN).

La fédération a le mandat de négocier les prochaines conditions de travail de ce nouveau groupe de syndiqué-es. Le conseil central verra à développer la solidarité entre les travailleuses et les travailleurs de l'entreprise eux-mêmes, ainsi qu'avec les membres des autres syndicats CSN du territoire.

### **Déclaration**

« Au nom du comité exécutif du Conseil central Côte-Nord (CSN), je tiens à assurer les employé-es de Sodexo Québec Limitée du soutien indéfectible de la part de notre conseil central et de ses membres, dans la recherche de l'amélioration de leurs conditions de travail et pour se faire entièrement respecter. Je souhaite également que s'enclenchent rapidement les prochaines négociations pour que ces travailleuses et ces travailleurs atteignent leurs objectifs légitimes de négociation », a déclaré le président du conseil central, Guillaume Tremblay. Le conseil central regroupe 51 syndicats représentant 5 300 travailleuses et travailleurs.

### **Pourquoi un syndicat CSN ?**

Parmi les motifs qui ont incité ce groupe de salarié-es à choisir la CSN, il y a eu entre autres, le savoir-faire de la CSN dans la négociation des conditions de travail dans le secteur des services alimentaires qui a stimulé ces travailleurs à se tourner vers la centrale syndicale.

**L'entreprise**

L'entreprise est spécialisée dans les services aux collectivités : entreprises, écoles, hôpitaux, etc. Cette compagnie a pignon sur rue au Québec depuis les années 80. Il s'agit d'une compagnie fondée en France en 1966. D'envergure internationale, elle est considérée comme le 21<sup>e</sup> employeur mondial faisant affaire dans plus de 80 pays.

**La CSN**

Fondée en 1921, la CSN représente plus de 300 000 travailleuses et travailleurs.

Renseignements : Réjean Bradley, conseiller syndical  
418 962-5571.